

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Maxime Marquis, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Saint-Lambert pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature Maxime Marquis 

Date 7 avril 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	43
Analyse des charges	55

RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Saint-Lambert

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Saint-Lambert (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
Granby (Québec), 7 avril 2025
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	56 776 176	56 812 005	54 253 930
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 384 213	1 384 429	1 296 531
Quotes-parts	3			
Transferts	4	2 897 504	7 165 280	4 714 814
Services rendus	5	2 252 570	2 667 144	2 445 259
Imposition de droits	6	4 406 925	7 567 145	6 730 144
Amendes et pénalités	7	650 000	709 600	622 502
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 425 500	2 245 436	2 111 913
Autres revenus	10	22 000	122 926	313 235
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	69 814 888	78 673 965	72 488 328
Charges				
Administration générale	14	11 434 074	11 084 536	10 263 715
Sécurité publique	15	12 887 351	12 437 318	12 477 127
Transport	16	17 449 623	17 183 761	18 008 056
Hygiène du milieu	17	10 767 734	10 723 157	9 892 632
Santé et bien-être	18	253 274	248 426	251 997
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 793 850	1 734 636	1 458 500
Loisirs et culture	20	12 842 034	13 087 526	11 681 354
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 909 553	2 812 307	2 829 316
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	70 337 493	69 311 667	66 862 697
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(522 605)	9 362 298	5 625 631
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		127 008 281	121 382 650
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		127 008 281	121 382 650
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		136 370 579	127 008 281

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	28 871 098	23 890 489
Débiteurs (note 5)	2	38 980 770	37 413 000
Prêts (note 6)	3	102 750	102 750
Placements de portefeuille (note 7)	4	170 098	241 991
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	68 124 716	61 648 230
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 805 804	8 857 450
Revenus reportés (note 11)	12	691 935	560 408
Dette à long terme (note 12)	13	92 668 394	89 458 148
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 400 300	2 832 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	104 566 433	101 708 006
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(36 441 717)	(40 059 776)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	171 705 163	166 374 408
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	807 480	413 582
Stocks de fournitures	20	48 439	70 599
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	251 214	209 468
	23	172 812 296	167 068 057
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	136 370 579	127 008 281
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	136 370 579	127 008 281
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	136 370 579	127 008 281
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(522 605)	9 362 298	5 625 631
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	14 639 847)	10 610 629)
Produit de cession	3		1 081	
Amortissement	4		8 909 943	8 633 735
(Gain) perte sur cession	5		4 170	
Réduction de valeur / Reclassement	6		393 898	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(5 330 755)	(1 976 894)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(393 898)	
Variation des stocks de fournitures	10		22 160	7 887
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(41 746)	(40 984)
	13		(413 484)	(33 097)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(522 605)	3 618 059	3 615 640
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(40 059 776)	(43 675 416)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(40 059 776)	(43 675 416)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(36 441 717)	(40 059 776)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 362 298	5 625 631
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 909 943	8 633 735
Autres			
▪ Perte sur cession	3.1	4 170	
	4	18 276 411	14 259 366
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(1 567 770)	3 153 646
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	344 959	726 722
Revenus reportés	8	131 527	98 075
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(431 700)	(388 000)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	22 160	7 887
Autres actifs non financiers	12	(41 746)	(40 984)
	13	16 733 841	17 816 712
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (15 036 452)(10 024 960)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	1 081	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(15 035 371)	(10 024 960)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (110 222)(70 706)
Remboursement ou cession	20	61 210	10 734
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22	120 905	63 966
	23	71 893	3 994
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	12 315 000	12 943 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (9 157 000)(11 951 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	52 246	115 286
Autres			
▪	28.1		
	29	3 210 246	1 107 286
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	4 980 609	8 903 032
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	23 890 489	14 987 457
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	23 890 489	14 987 457
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	28 871 098	23 890 489

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saint-Lambert (ci-après la « Ville ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14), de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q.,c.E-20.001) ainsi que du décret numéro 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'agglomération de Longueuil, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Longueuil.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Périodes
Infrastructures	10 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créanciers et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode aux régimes de retraite à prestations déterminées, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après « la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, dans le cas des régimes de retraite à prestations déterminées, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés. Le solde résiduel du coût des services passés, le cas échéant, peut faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, en tout ou en partie.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir, en tout ou en partie.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

- Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :
- Avantages sociaux futurs :
 - Avantages postérieurs au 1er janvier 2007 :
 - Régimes non capitalisés : l'excédent de la charge sur le décaissement requis n'est pas amorti.
 - Entente relais Agglomération: pour le montant à recevoir du gouvernement du Québec: au fur et à mesure de la facturation annuelle de la quote-part de l'Agglomération de Longueuil.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Partenariats public-privé

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3160, « Partenariats public-privé », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences relatives au traitement comptable des partenariats conclus entre une entité du secteur public et une entité du secteur privé et selon lesquels l'entité du secteur public se dote d'un élément d'infrastructure avec l'aide d'un partenaire du secteur privé. Les partenariats public-privé constituent un modèle de financement et d'approvisionnement pour la conception, la construction, l'acquisition ou l'amélioration d'éléments d'infrastructure.

Les normes du chapitre SP 3160 s'appliquent lorsque le partenaire du secteur privé est notamment responsable de la conception, de la construction, de l'acquisition ou de l'amélioration de l'élément d'infrastructure, en plus d'être responsable de son financement après la mise en état d'utilisation, et de son exploitation et/ou de son entretien.

Dans ces cas, la Ville comptabilise un actif au titre de l'élément d'infrastructure réalisé en partenariat public-privé au moment où elle en obtient le contrôle et comptabilise un passif en contrepartie.

L'actif au titre de l'élément d'infrastructure est comptabilisé au coût. Lorsque la durée de vie de l'actif est limitée, le coût, déduction faite de sa valeur résiduelle, est amorti sur la durée de vie utile d'une manière logique et systématique appropriée à la nature de l'actif et à son utilisation par la Ville.

La mesure initiale du passif à comptabiliser se fait au même montant que celui de l'actif afférent à l'élément d'infrastructure qui s'y rattache, moins toute contrepartie déjà cédée au partenaire du secteur privé.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

Éléments incorporels achetés

Le 1^{er} janvier 2024, la Ville a adopté les recommandations de la Note d'orientation du secteur public (NOSP-8), « Éléments incorporels achetés », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Conformément à cette nouvelle note d'orientation, la Ville constate comme des actifs les éléments incorporels achetés lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif ainsi qu'aux critères généraux de comptabilisation d'un actif. Ces recommandations s'appliquent à toutes les ressources économiques non monétaires, identifiables et sans substance physique qui sont acquises par la Ville dans le cadre d'une opération avec contrepartie conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	28 871 098	23 890 489
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	28 871 098	23 890 489
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	28 871 098	23 890 489
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	27 406 918	21 006 562
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	3 351 000	6 395 000

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives aux élections, immobilisations, paiement comptant progressif, conditions climatiques et stationnement et aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés, au financement non utilisé des investissements en cours, des revenus reportés pour le fonds de parc et pour les redevances réglementaires ainsi que les excédents de fonctionnement affectés relatifs au fonds vert, frais juridique, fonds pour projets spéciaux, honoraires professionnels - TI, les engagements et les affectations pour l'exercice subséquent.

Les fonds de caisse et dépôts à vue portent intérêt à des taux variant du taux de base moins 1,85 % au taux de base moins 1,70 % (3,60 % à 3,75 %; 5,35 % à 5,50 % au 31 décembre 2023).

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 691 113 \$ (2 378 662 \$ en 2023). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 2 337 486 \$ (1 976 912 \$ en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	2 036 821	2 797 922
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	29 251 137	28 697 129
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 715 401	2 932 893
Organismes municipaux	13	1 110 627	1 336 028
Autres			
▪ Autres	14.1	437 359	282 352
▪ Droits de mutation immobilière	14.2	3 429 425	1 366 676
	15	38 980 770	37 413 000
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	21 488 777	23 317 978
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	21 488 777	23 317 978
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	314 346	434 865
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	26 049 114	24 765 605
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	855 290	903 016
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	630 665	783 204
Autres ministères/organismes	26	1 716 068	2 245 304
	27	29 251 137	28 697 129

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,67 % à 4,11 % (1,67 % à 4,11 % au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en mars 2042.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 889 714 \$, portent intérêt à des taux variant de 1,19 % à 4,58 % (1,19 % à 4,58 % au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en janvier 2038.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	102 750	102 750
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31	102 750	102 750
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Prêt à un organisme, sans intérêt, échéant en avril 2025.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	170 098	241 991
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	170 098	241 991
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Les placements à titre d'investissement sont composés de la participation de la Ville dans le fonds de garantie de la franchise collective en responsabilité civile et biens (UMQ).

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,20 % en 2023) et venant à échéance le 1er janvier 2025.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	2 449 511	2 606 024
Salaires et avantages sociaux	44	3 496 076	3 220 782
Dépôts et retenues de garantie	45	1 492 143	1 720 257
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Organismes municipaux	47.1	97 194	176 527
▪ Intérêts courus - Dette à long terme	47.2	1 263 164	1 126 144
▪ Provision pour éventualité	47.3	7 716	7 716
	48	8 805 804	8 857 450

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 2 049 992 \$ (2 446 597 \$ au 31 décembre 2023) est inclus dans les comptes fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres	54.1		
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	274 640	288 970
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61	89 100	89 100
Autres			
▪ Entente développement culturel	62.1	16 196	3 637
▪ Inscriptions activités loisirs	62.2	140 771	119 311
▪ Mur du souvenir CDL	62.3	12 794	12 794
▪ Loyers	62.4	3 859	10 588
▪ Vignettes de stationnement	62.5	7 800	7 950
▪ Formation sauveteurs	62.6	5 038	
▪ Programme PAD	62.7	41 737	28 058
▪ Développement durable	62.8	100 000	
	63	691 935	560 408

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,95	5,40	2025	2034	64	93 303 000	90 145 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	93 303 000	90 145 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(634 606)	(686 852)
					72	92 668 394	89 458 148

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73	15 620 000			15 620 000
2026	74	7 510 000			7 510 000
2027	75	25 412 000			25 412 000
2028	76	10 967 000			10 967 000
2029	77	12 001 000			12 001 000
2030 et plus	78	21 793 000			21 793 000
	79	93 303 000			93 303 000
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	93 303 000			93 303 000

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 221 700	(215 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (2 622 000)	(2 617 000)
	84 (2 400 300)	(2 832 000)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 517 300	974 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 51 000	37 000
Régimes à cotisations déterminées	87 4 229	5 009
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 41 451	42 419
	90 613 980	1 058 428

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 ()(
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	25 170 922	1 137 822		26 308 744
Eaux usées	102	50 106 662	3 536 509		53 643 171
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	92 753 092	5 923 030		98 676 122
Autres					
▪ Aménagement des parcs publics	104.1	7 601 887	993 063		8 594 950
▪ Autres	104.2	12 618 712	2 961		12 621 673
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	49 300 653	1 496 083	561 646	50 235 090
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	4 461 510	532 343		4 993 853
Ameublement et équipement de bureau	109	4 623 826	285 411	31 508	4 877 729
Machinerie, outillage et équipement divers	110	8 578 354	144 324		8 722 678
Terrains	111	7 450 035			7 450 035
Autres	112	1 618 122	65 913		1 684 035
	113	264 283 775	14 117 459	593 154	277 808 080
Immobilisations en cours	114	1 473 216	522 388		1 995 604
	115	265 756 991	14 639 847	593 154	279 803 684
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	7 681 209	591 292		8 272 501
Eaux usées	117	14 707 769	1 235 100		15 942 869
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	38 136 888	3 996 331		42 133 219
Autres					
▪ Aménagement des parcs publics	119.1	947 992	320 928		1 268 920
▪ Autres	119.2	8 680 184	356 708		9 036 892
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	17 542 574	1 269 744	167 748	18 644 570
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	2 543 215	244 920		2 788 135
Ameublement et équipement de bureau	124	3 283 124	385 912	26 257	3 642 779
Machinerie, outillage et équipement divers	125	4 460 032	425 895		4 885 927
Autres	126	1 399 596	83 113		1 482 709
	127	99 382 583	8 909 943	194 005	108 098 521
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	166 374 408			171 705 163
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	807 480	413 582
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	807 480	413 582
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	807 480	413 582

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a reclassé une propriété des immobilisations corporelles aux propriétés destinées à la revente pour un montant de 393 898 \$.

17. Actifs incorporels achetés

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Licences informatiques et assurances	143.1	251 214	209 468
Autres			
▪	144.1		
	145	251 214	209 468

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, en vertu de contrats de déneigement, d'enlèvement des ordures et d'autres obligations échéant en 2029, à verser une somme de 11 686 150 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les prochains exercices s'élèvent à 6 539 173 \$ en 2025, à 2 816 073 \$ en 2026, à 1 552 200 \$ en 2027, à 403 217 \$ en 2028 et à 375 487 \$ en 2029.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 4 348 511 \$ sur une période de 18 ans. L'échéancier de ces subventions est de 572 008 \$ en 2025, 525 477 \$ en 2026, 477 638 \$ en 2027, 428 449 \$ en 2028 et 389 661 \$ en 2029.

La Ville reçoit annuellement du ministère de la Culture et des Communications et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour des projets de fonctionnement payable en plusieurs versements. Le montant d'intérêt versé pour ces subventions totalisent 143 588 \$ sur 14 ans. L'échéancier de ces subventions est de 26 009 \$ en 2025, 20 631 \$ en 2026, 15 226 \$ en 2027, 13 032 \$ en 2028 et 12 001 \$ en 2029.

La Ville détient également des baux échéant à différentes dates jusqu'en 2051, prévoyant la perception de loyers totalisant 121 697 \$ pour 2025. La plupart des baux ont une clause d'indexation selon l'IPC.

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain, de EXO, de la Communauté métropolitaine et de l'Agglomération. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 279 000 \$, 3 410 000 \$, 556 371 \$ et 21 455 929 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

26. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	\$	\$
Débiteurs non échus	36 377 425	34 086 138
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	1 877 283	2 966 095
Entre un et deux ans	649 666	589 877
Entre deux et trois ans	22 705	208 470
Plus de trois ans	368 037	297 285
Sous-total	38 995 116	37 847 865
Moins : provision pour créances douteuses	314 346	434 865
Total	38 980 770	37 413 000

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	434 865	365 919
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	---	70 846
Montants radiés	(120 000)	---
Montants recouvrés	(519)	(1 900)
Solde à la fin	314 346	434 865

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont la trésorerie et équivalent de trésorerie et l'emprunt temporaire.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	7 925 636 \$	880 168 \$	--- \$	--- \$
Dettes à long terme	18 427 061 \$	37 728 634 \$	26 111 385 \$	24 668 879 \$
Autres passifs financiers	--- \$	--- \$	--- \$	--- \$
Total	26 352 697 \$	38 608 802 \$	26 111 385 \$	24 668 879 \$

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 7 000 000 \$ (3 500 000 \$ en 2023). Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à ce même fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalisations 2024	Total	Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	56 776 176	56 812 005		56 812 005	54 253 930
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 384 213	1 384 429		1 384 429	1 296 531
Quotes-parts	3					
Transferts	4	2 897 504	3 620 923		3 620 923	2 379 546
Services rendus	5	2 252 570	2 667 144		2 667 144	2 445 259
Imposition de droits	6	4 406 925	7 567 145		7 567 145	6 730 144
Amendes et pénalités	7	650 000	709 600		709 600	622 502
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	1 425 500	2 245 436		2 245 436	2 111 913
Autres revenus	10	22 000	108 595		108 595	179 110
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	69 814 888	75 115 277		75 115 277	70 018 935
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		3 544 357		3 544 357	2 335 268
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					131 500
Autres	18		14 331		14 331	2 625
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		3 558 688		3 558 688	2 469 393
	22	69 814 888	78 673 965		78 673 965	72 488 328
Charges						
Administration générale	23	10 943 302	10 570 095	514 441	11 084 536	10 263 715
Sécurité publique	24	12 873 708	12 423 017	14 301	12 437 318	12 477 127
Transport	25	12 975 015	12 493 349	4 690 412	17 183 761	18 008 056
Hygiène du milieu	26	8 943 099	8 810 522	1 912 635	10 723 157	9 892 632
Santé et bien-être	27	253 274	248 426		248 426	251 997
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 786 456	1 726 885	7 751	1 734 636	1 458 500
Loisirs et culture	29	11 153 086	11 317 123	1 770 403	13 087 526	11 681 354
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	2 909 553	2 812 307		2 812 307	2 829 316
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	8 500 000	8 909 943	(8 909 943)		
	34	70 337 493	69 311 667		69 311 667	66 862 697
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(522 605)	9 362 298		9 362 298	5 625 631

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(522 605)	9 362 298	5 625 631
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(3 558 688)	(2 469 393)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(522 605)	5 803 610	3 156 238
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	8 500 000	8 909 943	8 633 735
Produit de cession	5		1 081	
(Gain) perte sur cession	6		4 170	
Réduction de valeur / Reclassement	7		393 898	
	8	8 500 000	9 309 092	8 633 735
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10		(393 898)	
	11		(393 898)	
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		61 210	10 734
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		120 905	63 966
	15		182 115	74 700
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		108 913	46 369
Remboursement de la dette à long terme	17 (4 058 963)	(3 976 799)	(4 012 366)
	18	(4 058 963)	(3 867 886)	(3 965 997)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	(110 222)	(101 626)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	310 000	302 942	977 897
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 342 056)	(4 421 499)	(4 042 863)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	113 624	47 691	106 290
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(3 918 432)	(4 181 088)	(3 060 302)
	26	522 605	1 048 335	1 682 136
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		6 851 945	4 838 374

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	3 558 688	2 469 393
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (814 923)(1 133 586)
Sécurité publique	3 ())
Transport	4 (6 854 360)(4 379 598)
Hygiène du milieu	5 (5 307 968)(3 261 445)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 ())
Loisirs et culture	8 (1 662 596)(1 836 000)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (14 639 847)(10 610 629)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (110 222)(70 706)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	8 855 087	5 804 369
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	110 222	101 626
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	214 700	35 000
Réserves financières et fonds réservés	18	4 247 693	4 885 224
	19	4 572 615	5 021 850
	20	(1 322 367)	144 884
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 236 321	2 614 277

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	13 853 048	14 392 617	13 370 451
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	3 846 088	3 567 642	3 187 754
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	13 154 503	12 104 075	11 827 708
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	2 178 098	1 715 608	2 374 405
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	731 455	1 314 399	390 911
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		(217 700)	64 000
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	28 003 801	27 449 613	26 850 997
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	70 500	70 531	91 890
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	8 500 000	8 909 943	8 633 735
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Provision pour mauvaises créances	21.1		4 939	70 846
	22	70 337 493	69 311 667	66 862 697

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	10 024 134	8 220 933
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 662 383	4 691 033
Réserves financières et fonds réservés	3	10 500 044	2 941 896
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(3 067 547)	(2 972 487)
Financement des investissements en cours	5	10 880 752	12 469 022
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	102 370 813	101 657 884
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	136 370 579	127 008 281
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	10 024 134	8 220 933
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	10 024 134	8 220 933
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fonds vert	12.1	1 095 116	889 210
▪ Frais juridiques	12.2	525 772	577 498
▪ Projets spéciaux	12.3	2 700 827	2 882 800
▪ Honoraires professionnels - PTI	12.4	743 330	300 000
▪ Engagements	12.5	27 338	41 525
▪ Exercice suivant	12.6	570 000	
	13	5 662 383	4 691 033
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	5 662 383	4 691 033

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve pour immobilisations	17.1 897 658	918 689
▪ Réserve pour conditions climatiques	17.2 300 000	300 000
▪ Paiement comptant progressif	17.3 862 973	
	18 2 060 631	1 218 689
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 4 501 013	1 366 008
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 3 541 818	6 561
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 260 637	249 693
Autres		
▪ Fonds de stationnement	30.1 135 945	100 945
	31 8 439 413	1 723 207
	32 10 500 044	2 941 896

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (2 622 000)(
	39 (2 622 000)(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres		
▪ Entente relais Agglomération	43.1 ((580 415))(
	44 (2 041 585)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()(
Utilisation du fonds de roulement	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres		
▪	49.1 ()(
	50 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()(
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (1 399 545)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres		
▪	55.1 ()(
	56 (1 399 545)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	373 583
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	382 649
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	373 583
	63 (3 067 547)(
		2 972 487)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 10 880 752	12 995 562
Investissements à financer	65 () ()	526 540
	66 10 880 752	12 469 022
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 171 705 163	166 374 408
Propriétés destinées à la revente	68 807 480	413 582
Prêts	69 102 750	102 750
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 170 098	241 991
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 172 785 491	167 132 731
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 172 785 491	167 132 731
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (92 668 394)	89 458 148
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (634 606)	686 852
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 21 488 777	23 317 978
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 1 399 545	1 352 175
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 (70 414 678)	65 474 847
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 () ()	
	82 (70 414 678)	65 474 847
	83 102 370 813	101 657 884

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le salaire final à la retraite.

En bref, le régime est à prestations déterminées. Les cotisations salariales des participants et de l'employeur ainsi que la rente viagère et le supplément d'appoint varient selon le groupe d'employés (non-syndiqué, col bleu et brigadier scolaire). Le salaire final correspond au salaire annuel moyen des trois années consécutives les mieux rémunérées de service du participant.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (215 000)	(592 000)
Charge de l'exercice	4 (517 300)(974 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 954 000	1 351 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 221 700	(215 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 53 640 000	49 595 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (53 640 000)(49 595 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 221 700	(215 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 221 700	(215 000)
Provision pour moins-value	12 () ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 221 700	(215 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 () ()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 () ()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 198 000	1 794 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 198 000	1 794 000
Cotisations salariales des employés	21 (599 000)(901 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 599 000	893 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 212 000	91 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 811 000	984 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 2 519 300	2 551 000
Rendement espéré des actifs	32 (2 813 000)(2 561 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (293 700)	(10 000)
Charge de l'exercice	34 517 300	974 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 5 557 000	5 057 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (2 813 000)(2 561 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 2 744 000	2 496 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (559 700)	1 611 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 3 065 000	2 785 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 7 773 000	4 847 000
DMERCA du nouveau volet	45 12	12
DMERCA de l'ancien volet	46 8	8
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,66 %	5,75 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,75 %	5,71 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	1

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Le régime consiste à offrir aux personnes retraitées une assurance-vie de base ainsi qu'une couverture d'assurance pour soins médicaux et soins dentaires.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(2 617 000)	(2 628 000)
Charge de l'exercice	56 (51 000)(37 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	46 000	48 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(2 622 000)	(2 617 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (1 530 000)(1 508 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(1 530 000)	(1 508 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(1 092 000)	(1 109 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(2 622 000)	(2 617 000)
Provision pour moins-value	64 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(2 622 000)	(2 617 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 78 000	72 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 78 000	72 000
Cotisations salariales des employés	73 () ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 () ()	
	75 78 000	72 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (103 000)	(109 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 (25 000)	(37 000)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 76 000	74 000
Rendement espéré des actifs	84 () ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 76 000	74 000
Charge de l'exercice	86 51 000	37 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 () ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,80 %	4,90 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,60 %	3,60 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,70 %	5,80 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2040	2040
Autres hypothèses économiques		
▪ DMERCA	103.1 17	15

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Par le décret 26-2017 du 25 janvier 2017, paru dans la Gazette officielle du 8 février 2017, le gouvernement a édicté le Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM), établi par règlement pris en vertu de la Loi sur les régimes de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM). Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus et les municipalités ne contribuent plus au RRMCM, lequel avait été mis en place en 1975. Ce régime a été remplacé en 1989 par le régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir à la poursuite du paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables de pourvoir aux paiements des prestations du RPSMCM. L'annexe I du règlement établissant le RPSMCM détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un pourcentage fixe. En début de chaque année, Retraite Québec facture les municipalités pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeur en vertu des normes comptables. Par conséquent, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'elle doit verser pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	4 229	5 009
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110	4 229	5 009

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

Description du régime

Le RREMQ est un régime de retraite interemployeur, offrant un volet à cotisations déterminées et un volet à prestations déterminées, qui existe depuis le 1er janvier 2008. Ce régime s'adresse aux organismes municipaux ainsi qu'aux organismes connexes comme les centres locaux de développement (CLD). Les employés des organismes participants peuvent individuellement décider de racheter leurs services rendus antérieurement au 1er janvier 2008 ou à la date d'adhésion au régime. Chaque employé qui exerce un tel choix en assume la totalité des coûts.

Les promoteurs à l'origine de l'instauration de ce régime sont la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), l'Association des directeurs généraux des municipalités régionales de comté du Québec (ADGMRCQ), avec l'appui de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeur en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'il doit verser pour cet exercice telles qu'établies en vertu du régime.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	8 390	8 601
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	28 275	28 991
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	13 176	13 428
	121	41 451	42 419

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	56 313 578	56 353 002	53 757 824
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	56 313 578	56 353 002	53 757 824
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	374 275	370 684	415 535
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	88 323	88 319	80 571
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	462 598	459 003	496 106
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	462 598	459 003	496 106
	27	56 776 176	56 812 005	54 253 930

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	3 462	3 462	3 462
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	120 445	120 467	113 337
Cégeps et universités	32	329 735	329 795	309 476
Écoles primaires et secondaires	33	739 054	739 188	687 782
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	1 192 696	1 192 912	1 114 057
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	191 517	191 517	182 474
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	191 517	191 517	182 474
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	1 384 213	1 384 429	1 296 531

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			6 249
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	153 695	346 032	54 264
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	227 821	441 767	110 297
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66	323 674	502 324	196 738
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	300 000	396 956	456 280
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			399 439
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu				
Autres	78		950	2 850
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79		(8 927)	16 483
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	84 686	84 841	122 201
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	125 948	131 874	123 325
Autres	85	32 000	19 441	23 620
Réseau d'électricité				
	86			
	87	1 247 824	1 915 258	1 511 746

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	88		
Sécurité publique			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile	92		
Autres	93		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	94	1 549 618	1 159 605
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		
Réseau de distribution de l'eau potable	105	621 950	280 048
Traitement des eaux usées	106		
Réseaux d'égout	107	1 372 419	827 889
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	109		
Tri et conditionnement	110		
Autres	111		
Autres	112		
Cours d'eau	113		
Protection de l'environnement	114	1 125	
Autres	115	(755)	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu			
Autres	119		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage			
Rénovation urbaine	121		
Promotion et développement économique			
Autres	123		
Loisirs et culture			
Activités récréatives			
Bibliothèques	125		
Autres	126		
Réseau d'électricité			
	127		
		3 544 357	2 335 268
	128		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	485 000	540 987	514 922
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	1 164 680	1 164 678	352 878
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	1 649 680	1 705 665	867 800
TOTAL DES TRANSFERTS	140	2 897 504	7 165 280	4 714 814

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	545 000	680 415	593 111
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	545 000	680 415	593 111

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
Réseau d'électricité	183		
	184	545 000	680 415
			593 111

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	151 200	201 704	148 697
	188	151 200	201 704	148 697
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	54 250	39 601	72 116
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	54 250	39 601	72 116
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207	15 000	20 420	4 638
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209	2 400	631	1 409
Autres	210	5 000	3 578	4 541
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212	4 500	4 086	2 947
Autres	213	3 500	2 586	3 457
	214	30 400	31 301	16 992

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	32 000	82 950	48 950
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224	32 000	82 950	48 950
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	1 387 860	1 556 269	1 501 598
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	6 000	12 170	10 913
Autres	227	45 860	62 734	52 882
	228	1 439 720	1 631 173	1 565 393
Réseau d'électricité				
	229			
	230	1 707 570	1 986 729	1 852 148
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	2 252 570	2 667 144	2 445 259

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	406 925	746 391	572 652
Droits de mutation immobilière	233	4 000 000	6 820 754	6 157 492
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	4 406 925	7 567 145	6 730 144
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	650 000	709 600	622 502
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	1 425 500	2 245 436	2 111 913
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		(4 170)	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			131 500
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247		14 331	2 625
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	22 000	112 765	179 110
	250	22 000	122 926	313 235
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	536 598	490 322		490 322	475 624
Greffe et application de la loi	2	1 475 055	1 326 990		1 326 990	1 191 745
Gestion financière et administrative	3	2 282 544	2 442 416		2 442 416	3 525 723
Évaluation	4	519 300	519 300		519 300	531 317
Gestion du personnel	5	740 983	723 094		723 094	860 742
Autres						
▪ Agglomération et CMM - Admin autre	6.1	1 915 491	1 912 603		1 912 603	2 024 217
▪ Ville - Admin autre	6.2	3 473 331	3 155 370	514 441	3 669 811	1 654 347
	7	10 943 302	10 570 095	514 441	11 084 536	10 263 715
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	8 667 394	8 217 394	14 301	8 231 695	8 374 947
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	3 226 718	3 226 718		3 226 718	3 066 936
Sécurité civile	11					
Autres	12	979 596	978 905		978 905	1 035 244
	13	12 873 708	12 423 017	14 301	12 437 318	12 477 127
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 279 894	2 679 274	4 382 099	7 061 373	8 510 495
Enlèvement de la neige	15	2 309 758	1 580 386	188 482	1 768 868	2 214 088
Éclairage des rues	16	302 370	284 057	92 926	376 983	369 874
Circulation et stationnement	17	349 981	335 527	26 905	362 432	306 616
Transport collectif						
Transport en commun	18	6 789 715	6 740 829		6 740 829	6 602 763
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	943 297	873 276		873 276	4 220
	22	12 975 015	12 493 349	4 690 412	17 183 761	18 008 056

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	573 272	573 272		573 272	549 175
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 453 031	1 502 313	592 456	2 094 769	2 090 329
Traitement des eaux usées	25	1 604 521	1 653 463		1 653 463	1 340 688
Réseaux d'égout	26	739 386	638 613	1 236 638	1 875 251	1 750 378
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	584 385	550 227		550 227	399 436
Élimination	28	635 047	635 047		635 047	640 741
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	571 930	551 953		551 953	528 312
Tri et conditionnement	30	4 248	4 248		4 248	35 054
Matières organiques						
Collecte et transport	31	528 780	501 493		501 493	567 786
Traitement	32	556 014	556 014		556 014	374 284
Matériaux secs	33	353 589	353 589		353 589	359 577
Autres	34	21 465	21 465		21 465	21 853
Plan de gestion						
Autres	36					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	38	539 087	490 481	83 541	574 022	559 136
Autres	39	778 344	778 344		778 344	675 883
	40	8 943 099	8 810 522	1 912 635	10 723 157	9 892 632
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	253 274	248 426		248 426	251 997
Autres	42					
Sécurité du revenu						
Autres	44					
	45	253 274	248 426		248 426	251 997

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 607 836	1 475 412	7 751	1 483 163	1 290 228
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	178 620	251 473		251 473	168 272
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52					
	53	1 786 456	1 726 885	7 751	1 734 636	1 458 500
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	2 288 870	2 229 077	381 428	2 610 505	2 204 743
Patinoires intérieures et extérieures	55	458 561	504 601	388 715	893 316	718 166
Piscines, plages et ports de plaisance	56	1 527 308	1 460 237	145 902	1 606 139	1 536 056
Parcs et terrains de jeux	57	3 849 018	4 172 181	643 424	4 815 605	4 288 917
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	344 611	433 195		433 195	305 571
Autres	60					
	61	8 468 368	8 799 291	1 559 469	10 358 760	9 053 453
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	933 238	893 839	45 195	939 034	882 388
Bibliothèques	63	1 751 480	1 623 993	165 258	1 789 251	1 739 824
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64			481	481	5 689
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66					
	67	2 684 718	2 517 832	210 934	2 728 766	2 627 901
	68	11 153 086	11 317 123	1 770 403	13 087 526	11 681 354

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
	FRAIS DE FINANCEMENT						
	Dette à long terme						
	Intérêts	70	2 909 553	2 828 133		2 828 133	2 558 376
	Autres frais	71		201 874		201 874	206 940
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	72		(217 700)		(217 700)	64 000
	Autres	73					
		74	2 909 553	2 812 307		2 812 307	2 829 316
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	8 500 000	8 909 943 (8 909 943)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	1 740 298	812 033
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	3 521 882	2 372 375
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	5 724 372	3 258 961
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		7 518
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	1 022 583	1 714 520
Autres infrastructures	11	115 694	
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	145 385	31 570
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 160 412	263 885
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	702 407	170 077
Ameublement et équipement de bureau	18	285 411	919 715
Machinerie, outillage et équipement divers	19	221 403	1 058 788
Terrains	20		
Autres	21		1 187
	22	14 639 847	10 610 629

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	1 740 298	812 033
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	3 521 882	2 372 375
Autres infrastructures	5	6 862 649	4 980 999
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	2 515 018	2 445 222
	12	14 639 847	10 610 629

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 145 700		46 300	1 099 400
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	65 681 322	8 964 000	3 930 499	70 714 823
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	66 827 022	8 964 000	3 976 799	71 814 223
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	23 317 978		1 829 201	21 488 777
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	23 317 978		1 829 201	21 488 777
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	23 317 978		1 829 201	21 488 777
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	23 317 978		1 829 201	21 488 777
	19	90 145 000	8 964 000	5 806 000	93 303 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	90 145 000	8 964 000	5 806 000	93 303 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	93 303 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	21 488 777
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	6 434 242
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	65 379 981
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	65 379 981
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	556 371
Autres organismes	17	4 689 000
Endettement total net à long terme	18	70 625 352
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	22 036 343
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	580 414
	21	21 455 929
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	92 081 281
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	386 605	386 605	395 192
Évaluation	2	519 300	519 300	531 317
Autres	3	1 923 294	1 920 257	1 993 859
Sécurité publique				
Police	4	8 667 394	8 217 394	8 358 140
Sécurité incendie	5	3 226 718	3 226 718	3 066 936
Sécurité civile	6			
Autres	7	648 062	648 062	727 028
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	6 789 715	6 740 829	6 602 763
Autres	10	1 615	1 584	4 220
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	2 656 887	2 615 249	2 269 652
Matières résiduelles	12	1 570 363	1 570 363	1 431 509
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	5 737	5 627	5 265
Autres	15	778 344	778 344	675 883
Santé et bien-être				
Habitation	16	253 274	248 426	251 997
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	184 814	184 230	144 004
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	178 620	177 645	168 272
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	213 059	208 980	224 960
Réseau d'électricité				
	24			
	25	28 003 801	27 449 613	26 850 997

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1	713 384	473 399
Charges sociales	2	214 866	146 512
Biens et services	3	13 711 597	9 990 718
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	14 639 847	10 610 629

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	37,70	35,00	69 115,94	4 617 918	1 155 779	5 773 697
Professionnels	2						
Cols blancs	3	81,02	33,75	144 828,39	5 096 744	1 275 620	6 372 364
Cols bleus	4	60,75	40,00	131 855,01	5 111 763	1 279 379	6 391 142
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	179,47		345 799,34	14 826 425	3 710 778	18 537 203
Élus	9	9,00			279 576	71 730	351 306
	10	188,47			15 106 001	3 782 508	18 888 509

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	441 767	621 950			1 063 717
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	502 324	1 372 419			1 874 743
Autres	6	2 656 250	1 549 988	20 582		4 226 820
	7	3 600 341	3 544 357	20 582		7 165 280

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	(42 182)	12 465
	4	(42 182)	12 465
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 372 234	1 366 837
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	1 372 234	1 366 837
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	370 385	355 588
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	747 879	671 874
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	1 118 264	1 027 462
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	113 252	117 712
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	113 252	117 712
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	235 939	265 902
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40	14 800	38 938
	41	250 739	304 840
Réseau d'électricité			
	42		
	43	2 812 307	2 829 316

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mme Pascale Mongrain	1.1 Maire	48 883	19 422	37 795	
M. Francis Le Chatelier, district #1	1.2 Conseiller	17 935	8 968	3 525	1 763
M. Claude Ferguson, district #2	1.3 Conseiller	17 935	8 968	8 840	4 070
Mme Alexandrine Lamoureux-Salvas, dis #3	1.4 Conseiller	17 935	8 968		
Mme Julie Bourgoin, district #4	1.5 Conseiller	17 935	8 968	1 320	660
M. Loïc Blancquaert, district #5	1.6 Conseiller	17 935	8 968	2 200	1 100
Mme Liette Michaud, district #6	1.7 Conseiller	17 935	8 968		
Mme Virginie Dostie-Toupin, district #7	1.8 Conseiller	17 935	8 968		
Mme Stéphanie Verreault, district #8	1.9 Conseiller	17 935	8 968		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 7 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

 Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

 Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

 Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ \$

b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 2 375 737 \$

c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux (2023-221), basé sur le nombre de logement ajouté. Aucune redevance en 2024.

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

Agglomération de Longueuil

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 2022-04-136
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2022-04-11

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 1 133
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 430
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-04-08 12:13

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	69 814 888	75 115 277	70 018 935
Investissement	2		3 558 688	2 469 393
	3	69 814 888	78 673 965	72 488 328
Charges				
	4	70 337 493	69 311 667	66 862 697
Excédent (déficit) lié aux activités				
	5	(522 605)	9 362 298	5 625 631
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(3 558 688)	(2 469 393)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	(522 605)	5 803 610	3 156 238
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	8 500 000	8 909 943	8 633 735
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		108 913	46 369
Remboursement de la dette à long terme	10 (4 058 963)	(3 976 799)	(4 012 366)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ()	(110 222)	(101 626)
Excédent (déficit) accumulé	12	(3 918 432)	(4 070 866)	(2 958 676)
Autres éléments de conciliation	13		187 366	74 700
	14	522 605	1 048 335	1 682 136
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		6 851 945	4 838 374

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	28 871 098	23 890 489
Débiteurs	2	38 980 770	37 413 000
Prêts	3	102 750	102 750
Placements de portefeuille	4	170 098	241 991
Autres	5		
	6	68 124 716	61 648 230
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	8 805 804	8 857 450
Revenus reportés	10	691 935	560 408
Dette à long terme	11	92 668 394	89 458 148
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	2 400 300	2 832 000
Autres	13		
	14	104 566 433	101 708 006
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(36 441 717)	(40 059 776)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	171 705 163	166 374 408
Autres	17	1 107 133	693 649
	18	172 812 296	167 068 057
Excédent (déficit) accumulé	19	136 370 579	127 008 281

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	10 024 134	8 220 933
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Fonds vert	2.1	1 095 116	889 210
▪ Frais juridiques	2.2	525 772	577 498
▪ Projets spéciaux	2.3	2 700 827	2 882 800
▪ Honoraires professionnels - PTI	2.4	743 330	300 000
▪ Engagements	2.5	27 338	41 525
▪ Exercice suivant	2.6	570 000	
	3	5 662 383	4 691 033
Réserves financières			
▪ Réserve pour immobilisations	4.1	897 658	918 689
▪ Réserve pour conditions climatiques	4.2	300 000	300 000
▪ Paiement comptant progressif	4.3	862 973	
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	4 501 013	1 366 008
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	3 541 818	6 561
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	260 637	249 693
Autres			
▪ Fonds de stationnement	10.1	135 945	100 945
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11 (3 067 547)(2 972 487)
Financement des investissements en cours	12	10 880 752	12 469 022
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	102 370 813	101 657 884
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	136 370 579	127 008 281

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	65 379 981
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	92 081 281

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	70 714 823	65 681 322
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 099 400	1 145 700
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	21 488 777	23 317 978
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	93 303 000	90 145 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	56 776 176	56 812 005	54 253 930
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 384 213	1 384 429	1 296 531
Quotes-parts	14			
Transferts	15	2 897 504	3 620 923	2 379 546
Services rendus	16	2 252 570	2 667 144	2 445 259
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 056 925	8 276 745	7 352 646
Autres	18	1 447 500	2 354 031	2 291 023
	19	69 814 888	75 115 277	70 018 935
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		3 544 357	2 335 268
Autres	23		14 331	134 125
	24		3 558 688	2 469 393
	25	69 814 888	78 673 965	72 488 328

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	10 943 302	10 570 095	514 441	11 084 536	10 263 715
Sécurité publique						
Police	2	8 667 394	8 217 394	14 301	8 231 695	8 374 947
Sécurité incendie	3	3 226 718	3 226 718		3 226 718	3 066 936
Autres	4	979 596	978 905		978 905	1 035 244
Transport						
Réseau routier	5	5 242 003	4 879 244	4 690 412	9 569 656	11 401 073
Transport collectif	6	6 789 715	6 740 829		6 740 829	6 602 763
Autres	7	943 297	873 276		873 276	4 220
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	4 370 210	4 367 661	1 829 094	6 196 755	5 730 570
Matières résiduelles	9	3 255 458	3 174 036		3 174 036	2 927 043
Autres	10	1 317 431	1 268 825	83 541	1 352 366	1 235 019
Santé et bien-être	11	253 274	248 426		248 426	251 997
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 607 836	1 475 412	7 751	1 483 163	1 290 228
Promotion et développement économique	13	178 620	251 473		251 473	168 272
Autres	14					
Loisirs et culture	15	11 153 086	11 317 123	1 770 403	13 087 526	11 681 354
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	2 909 553	2 812 307		2 812 307	2 829 316
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	61 837 493	60 401 724	8 909 943	69 311 667	66 862 697
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	8 500 000	8 909 943 (8 909 943)		
	21	70 337 493	69 311 667		69 311 667	66 862 697

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	3 558 688	2 469 393
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (14 639 847)(10 610 629)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (110 222)(70 706)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	8 855 087	5 804 369
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	110 222	101 626
Excédent accumulé	6	4 462 393	4 920 224
	7	(1 322 367)	144 884
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	2 236 321	2 614 277

Extrait du rapport financier, page S14